

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-080 du 14 avril 2021  
Portant sur les subventions d'équilibre à inscrire aux budgets primitifs 2021**

L'an Deux Mille Vingt et un, le quatorze avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en audio/visio conférence, sous la Présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 07/04/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 42	Votants : 46	POUR : 46
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 16	Exprimés : 46	

**Présents :** MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, DESCLOUX, LE CORRE, JAMME, BERTHON, JOULOT, SIMONET, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, MOUNAUD, VIRGOULAY, PERRIER F, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, DESGRANGES, MEANARD, WELZER, CORDIER, TRIMOULINARD, LARGE, GUYONNET.

**Pouvoirs :** MM. RICHIN à PERRIER S, PLAS à ROULLAND, FONTVIELLE à DESARMENIEN, FAUCHER à VENTENAT

**Excusés :** MM. SCARAMUCCIA, FERRIER, NOVAIS, CONCHON, GIRAUD-LAJOIE, BOUDINEAU, VIALTAIX, LUQUET A, D'HULSTER, BERGER, CHEFDEVILLE, PINLON, BRUNET, CHAUSSAT, GLOMOT, DUBSAY.

**Secrétaire de séance :** Georgine RAMOS

Rapporteur : Patrice MORANCAIS, Vice-Président

Le Vice-Président présente au Conseil Communautaire les subventions d'équilibre prévisionnelles du budget principal vers certains budgets annexes.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les subventions d'équilibre prévisionnelles, comme suit :

Budget annexe	Subvention d'équilibre
La Naute	26 555,00 €
Locaux Nus	72 397,00 €

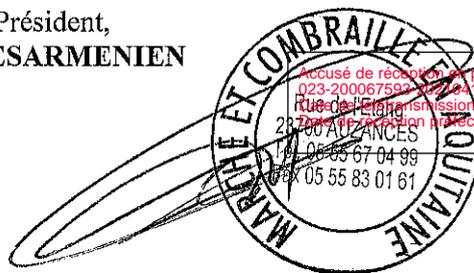
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 28 avril 2021

Pour copie conforme, le 28 avril 2021

Le Président,  
**Pierre DESARMENIEN**



Accusé de réception en préfecture  
023-200067592  
Date de transmission : 28/04/2021  
28/04/2021 14:08:55  
05 55 83 01 61